

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **28 juin 2010**

Délibération n° 2010-1561

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **INTERConnectés 2010 - Attribution d'une subvention à l'Association réseau des Territoires Innovants**

service : **Délégation générale au développement économique et international**

Rapporteur : Monsieur Lebuhotel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 18 juin 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 30 juin 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mmes Pesson, Pierron, MM. Plazzi, Quiniou, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mmes Vallaud-Belkacem, Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Pédrini (pouvoir à Mme Gelas), M. Sécheresse (pouvoir à M. Kabalo), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Blein (pouvoir à Mme David M.), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Ferraro), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Benelkadi (pouvoir à M. Arrue), MM. Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Brillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à Mme Levy), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Cochet (pouvoir à M. Forissier), Mme Dagorne (pouvoir à M. Dumas), MM. Fournel (pouvoir à Mme Besson), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Havard (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Huguet), Ollivier (pouvoir à M. Reppelin), Mmes Palleja, Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Petit (pouvoir à M. Meunier), Pili (pouvoir à M. Longueval), Pillon (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Serres (pouvoir à M. Sturla), Thévenot (pouvoir à M. Gignoux), Vaté (pouvoir à M. Quiniou), Vergiat (pouvoir à M. Grivel).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Giordano, Pilonel, Turcas.

Séance publique du 28 juin 2010**Délibération n° 2010-1561**

commission principale : développement économique

objet : **INTERConnectés 2010 - Attribution d'une subvention à l'Association réseau des Territoires Innovants**

service : Délégation générale au développement économique et international

Le Conseil,

Vu le rapport du 9 juin 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte

Véritable accélérateur de développement économique pour les territoires, le numérique est porteur de nouveaux modes de vie et d'échanges qui devraient modifier profondément et durablement la société. Ainsi, les réponses aux grandes problématiques des institutions locales, régionales ou nationales s'appuient dans une large mesure sur les technologies de l'information (TIC).

Par conséquent, et dans le cadre de sa politique numérique, la Communauté urbaine de Lyon soutient depuis 2004 l'événement des INTERConnectés dont l'ambition est de favoriser la diffusion des usages innovants sur le territoire, l'échange de bonnes pratiques, la mobilisation de technologies fiables et innovantes, et d'apporter l'éclairage des experts nationaux et internationaux aux territoires qui souhaitent mettre en oeuvre des projets.

Le forum des INTERConnectés a lieu chaque année au mois de décembre à Lyon. La manifestation s'adresse aux regroupements de communes, EPCI, Pays, Parcs et syndicats mixtes.

Le programme s'articule autour de conférences thématiques, démonstrations technologiques et retours d'expériences permettant d'attirer un visitorat qualifié : élus, directeurs généraux des services, directeurs des systèmes d'information et chefs de projet. L'événement a rassemblé en moyenne 600 à 700 visiteurs à chacune de ses éditions, depuis 4 ans.

Le comité de pilotage des INTERConnectés regroupe les partenaires co-organisateurs de l'événement : ACUF (Association des Communautés urbaines de France), AdCF (Assemblée des communautés de France), l'AMRF (Association des maires ruraux de France), la Caisse des dépôts et consignations, la Direction générale de la modernisation de l'Etat (DGME), la Région Rhône-Alpes, la Communauté urbaine de Lyon et le Département du Rhône.

Le bilan des actions 2009

Le forum des INTERConnectés 2009 a eu lieu les 7 et 8 décembre 2009 au Palais des Congrès de Lyon.

Les INTERConnectés a regroupé plus de 700 participants (+ 8 %), 487 collectivités, 25 exposants et 17 journalistes. L'intérêt porté à cet événement s'est confirmé au niveau national et européen lors de l'édition 2009 malgré un contexte économique difficile avec, notamment, la présence d'une délégation espagnole.

Lors de ce 6ème forum, 30 projets de collectivités ont été présentés et 11 projets ont été labellisés "territoires innovants". Le programme s'est articulé autour de 24 ateliers répartis sur 4 cycles (Citoyen, développement économique, élus et territoire et gestion interne). D'autre part, 2 conférences plénières "politique sur le positionnement des innovations technologies (infrastructures et services) par les collectivités" ont rassemblé plus de 600 personnes.

Le programme d'actions 2010

Le niveau général de connaissance et la prise de conscience sur les enjeux des TIC dans les politiques publiques mises en œuvre par les institutions progresse fortement. Ainsi, en 2010, il est prévu que la manifestation renforce son travail d'expertise notamment par la création de groupes de travail. Au niveau de l'événement en lui-même, 2 axes stratégiques majeurs sont mis en avant :

- développer des espaces de démonstration interactifs afin de favoriser les échanges entre les collectivités et les entreprises innovantes avec, en outre, un investissement particulier sur les jeunes entreprises innovantes. L'objectif est de créer un lieu permettant de mettre les participants dans une logique de projet de coopération,
- apporter à l'événement une dimension européenne avec une démarche forte d'intégration de l'Allemagne et de l'Italie.

De surcroît, le forum des INTERConnectés envisage pour cette année 2010 de développer une plateforme destinée à accroître le réseau, les échanges et les retours d'expériences. L'objectif pour les INTERConnectés est de s'inscrire dans une dynamique d'aide aux collectivités pour favoriser le financement des projets innovants et d'encourager les projet de coopération associant au minimum 4 pays d'Europe.

- 800 participants sont attendus lors du forum 2010 des INTERConnectés.

La Communauté urbaine de Lyon a participé à hauteur de 20 000 € en 2009.

Le budget prévisionnel 2010

La Communauté urbaine de Lyon souhaite apporter pour 2010 une subvention de 20 000 € à cette association, pour le financement des INTERConnectés :

Budget Intercommunalité et TIC - 2010	
Dépenses (en euros HT)	
location espaces, logistique, restauration, hôtesse (matériel et services)	101 000
communication, promotion événement et intervenants	44 000
coûts structure et déplacements	50 000
Total	195 000
Recettes (en euros HT)	
participation FEDER	44 850
participation Communauté urbaine de Lyon	20 000
participation Région	20 050
autres partenaires et sponsors	110 000
Total	195 000

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de l'association réseau des territoires innovants pour le financement des INTERConnectés 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association réseau des territoires innovants définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal - exercices 2010 et 2011 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 1577 - selon l'échéancier suivant : 16 000 € en 2010, 4 000 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 30 juin 2010.